

Communiqué du Conseil Municipal du 24 Juin 2013

Conseil réuni avec trois absents excusés. Lecture et approbation du compte-rendu de la réunion du 17 mai 2013.

PERSONNEL

CDI pour un agent du service culturel Après deux CDD de trois ans, le renouvellement ne peut se faire qu'à travers un contrat à durée indéterminée. Le Conseil accepte le renouvellement du contrat par un CDI, dans les mêmes conditions.

Surveillance cantine Compte tenu du nombre d'enfants de maternelle inscrits à la cantine depuis le début de l'année 2013, le Conseil avait accepté le principe de verser des heures complémentaires aux ATSEM afin d'avoir le bon taux d'encadrement, plutôt que remettre en cause l'organisation du service en cours d'année. M. le Maire annonce que le sujet doit être rediscuté et réglé avant les départs en vacances des uns et des autres.

D'autre part, la reprise du service de restauration scolaire oblige à revoir l'organisation du secrétariat de mairie qui en aura la gestion quotidienne en matière de contrôle des effectifs, transmission des données au fournisseur de repas, et traitement des informations ensuite pour facturation. Une première proposition a été faite aux agents, qui a soulevé de nombreuses questions. M. Le Maire donne lecture du courrier de Mme Meunier, en réaction à l'annonce des nouvelles contraintes qui s'imposent. M. le Maire insiste en disant que rien n'est arrêté, tout reste à faire.

Le Conseil répond qu'il est nécessaire de réexaminer en détail les fonctions de chacun afin d'en tirer une nouvelle organisation. La commission vie scolaire recevra le personnel concerné le 5 juillet. M. le Maire se chargera de réunir le personnel administratif pour que le Conseil puisse délibérer en connaissance de cause mi juillet.

CANTINE/GARDERIE

Achat de logiciel Après examen des offres pour la fourniture d'un logiciel de gestion de restauration scolaire et garderie, le Conseil retient celle d'EUROSYL d'un montant de 3 495€ HT ; celle de SISTEC s'avère trop élevée à 10 170€. Il permettra de réaliser les réservations et les paiements en ligne.

Tarifs 2013/2014 Le Conseil reçoit un tableau synthétique du coût de la prestation de S.E.R pour la confection des repas, ainsi que le coût des prestations communales. Après examen, le conseil fixe le prix d'un repas régulier à 3.90 €, occasionnel à 4.55 €, et adulte à 5.00 € (soit une augmentation de 2% du repas servi aux enfants).

Règlements intérieurs Le Conseil municipal prend connaissance puis approuve les règlements intérieurs réactualisés des services de cantine et garderie.

CONVENTIONS

Natation scolaire 2013/2014 Le Conseil réitère la convention avec la commune de Saint Vulbas pour offrir 10 séances de natation aux primaires. Le coût de 1 370€ sera réparti à raison d'un tiers pour le sou des écoles et deux tiers pour la commune. Une participation du CG 38 sera demandée.

Le troquet des enfants Le projet de l'association consiste à créer un lieu de rencontre pour les enfants de 0 à 16 ans, leurs familles, les assistantes maternelles, etc..., où seront proposés des espaces de jeux et de lecture en libre service, des animations thématiques encadrées par les membres de l'association et les parents (photographie, collages, recyclage, contes, etc...). Le conseil autorise la signature de la convention pour prêt de la salle des fêtes tous les mercredis matin sauf pendant les vacances de Noël.

Locaux associatifs Les travaux d'aménagement de l'aile du local technique Martinet sont en cours. Il convient de soumettre des conventions rappelant les conditions d'occupation des locaux aux associations concernées. Parmi les clauses, il est stipulé que l'eau et l'électricité seront à la charge des occupants. M. Le Maire est autorisé à les signer.

CCIC

Représentativité de la commune Le périmètre de la CCIC ayant été étendu à la commune de Tignieu-Jamezieu dès le 1^{er} janvier 2014, M. le sous-préfet demande aux communes membres de valider le nombre de délégués communaux au sein de la structure. Le conseil confirme que deux délégués seront nommés.

MATERIEL

Mobilier scolaire Le Conseil accepte le renouvellement du mobilier scolaire vieillissant côté primaire (tables, casiers, chaises), auprès de la CAMIF, pour un total de 2 613€ HT.

ENVIRONNEMENT

Point d'apport volontaire M. LAJOIE propose de créer une nouvelle plateforme au bout de l'espace de jeux, route des usines. Une benne textile sera ajoutée. En 2012, 5 tonnes de vêtements ont été collectés sur notre commune.

Logiciel SERENA Dans l'audit sur la gestion des Espaces Naturels Sensibles communaux, des lacunes avaient été constatées concernant l'inventaire faunistique et floristique. L'utilisation d'un logiciel professionnel SERENA dédié à cela, nécessite l'acquisition d'une licence par poste auprès de « Réserves Naturelles de France ». Le Conseil accepte de l'acquérir pour la somme de 150 € avec un tarif dégressif ensuite.

Données géographiques du Conseil Général de l'Isère (CG 38) Afin de pouvoir utiliser les données géographiques fournies par le CG 38, le conseil autorise le Maire à signer une convention de mise à disposition gratuite, précisant les conditions d'exploitation.

Entretien du site archéologique Le Conseil accepte le devis de 10 108€ TTC établi par l'ONF pour entretien du site (15 jours), subventionnable à hauteur de 89% par le CG 38.

Enquête publique projet ICEDA M. le Maire propose de réitérer qu'il y a effectivement nécessité de trouver des solutions au stockage des déchets de centrales proches du CNPE, mais qu'il est incompréhensible qu'il faille accueillir sur le site de Bugey les déchets de la France entière. Un courrier sera adressé en ce sens au commissaire enquêteur.

Enquête publique du captage des Barmettes L'extension de la zone de captage des Barmettes à l'entrée du Val d'Amby, a reçu un avis favorable du commissaire enquêteur. Il estime que le forage présente une eau de bonne qualité pour la consommation humaine et qu'il est important d'assurer une protection efficace à ce captage compte tenu des usages agricoles locaux. Il présente également de bonnes garanties en terme de ressource pour assurer l'alimentation en eau de notre population.

QUESTIONS DIVERSES

- Marché télécoms : l'appel d'offres a été infructueux. Le Conseil municipal autorise le Maire à organiser une consultation de gré à gré auprès de plusieurs opérateurs.
- Syndicat du lycée : le Conseil municipal accepte le retrait de la commune de Parmilieu du syndicat, celle-ci n'ayant plus d'enfants au lycée La Pléiade.
- Amicale des pompiers : le Conseil municipal autorise le Maire à rembourser l'amicale des frais d'autoroute pour récupérer le camion pompe. A la surprise générale, le SDIS avait pris soin de le dénuer de ses équipements (tuyaux, dévidoir, etc...). Un courrier lui a été adressé pour demander des explications.

Fin de la réunion à 23h00.

Prochaine réunion : 12 juillet 2013